



France Nature Environnement Ile-de-France au chevet de la concertation sur le SDRIF-E

Peu de concertation pour le SDRIF-E

“Une concertation est un dispositif participatif dont l’objectif est de recueillir l’ensemble des avis des parties prenantes et/ou du grand public sur un projet avant que la décision ne soit prise.”¹ Cette définition de la Commission nationale du débat public (CNDP) pose les principes d’une concertation. Celle en cours pour le SDRIF-E se déroule pendant trois mois, et se finit le 15 décembre 2022. La première mouture du SDRIF-E, document d’urbanisme et de planification régional, sera rendue publique au premier trimestre 2023. Elle devrait tenir compte des propositions recueillies par la Région, en particulier lors de la concertation préalable. Un site internet, quelques réunions publiques et des questionnaires l’ont majoritairement définie : la concertation apparaît pour l’instant être plus de façade qu’en réelle profondeur.

Nos actions pour une vraie concertation

France Nature Environnement Ile-de-France, fortement mobilisée par la révision du SDRIF-E, a participé depuis son lancement à la concertation. Force de propositions concrètes, notre association a voulu permettre un réel débat entre les acteurs de la mise en révision du schéma directeur. Le jeudi 1er décembre s’est ainsi tenu **notre rencontre-débat** en présence de l’Institut Paris Région, du président du CESER d’Île-de-France, de l’exécutif régional en la présence de Jean-Philippe Dugoin-Clément et des élu.e.s du Conseil Régional. Plus d’une centaine de participant.e.s sont venu.e.s écouter et débattre de ce schéma de planification.²

Un impact qui est encore à mesurer

Cependant, une fois encore, le dialogue ne semble pas avoir pu véritablement se nouer avec la Région. La courte présence de l’exécutif régional a pu être remarquée et le débat s’est trouvé malheureusement raccourci. Une annulation de dernière minute de la représentant.e du groupe UDI a également limité la portée de notre événement. Seule la présence d’un élu des Républicains a pu permettre à notre rencontre d’ouvrir véritablement le débat et de porter à la connaissance de la majorité régionale les enjeux soulevés par les participant.e.s.

Il faut rester vigilant après la concertation

Dès la mi-janvier, le bilan de la concertation devrait être rendu public par les garants de la CNDP. Un mois plus tard, c’est au tour de la Région de publier leurs mesures de prise en compte des résultats de cette concertation. Une **vigilance** va devoir s’opérer pour s’assurer que les problématiques liées à la protection de l’environnement soient véritablement entendues. Le SDRIF-E sera véritablement environnemental s’il est démocratique !

¹ Débat Public. “Les mots du débat.” *Site internet du Débat Public*, 2020 [disponible en ligne, consulté le 07.12.2022]

² Voir le compte-rendu disponible sur notre site internet